



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

VILLE DE PETIT-CANAL

*Extrait du Procès-Verbal des délibérations
Conseil municipal du 09 juin 2026*

N° de la délibération : BM/NA/2026/06-07-69

Objet : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - LISTE DE PRESENTATION

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 24

Absent excusé : 01

Délégations : 04

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin à dix-neuf heures cinq minutes, le conseil municipal de la ville de Petit-Canal s'est réuni en salle de délibérations, après la convocation légale, sous la présidence de Monsieur Blaise MORNAL, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site de la ville et affichés le trois juin deux mille vingt-six.

Etaient présents (24) : M. Blaise MORNAL, Mme Sheila RAMPATH, M. Laurent CHERALDINI, Mme Marielle PLUMASSEAU, M. Marc Rénaît SIOUMANDAN, Mme Ornella KINDEUR, M. Rony VERSIN, Mme Elodie SERICHARD, M. Rémi SINGARIN-SOLE, M. Honoré FULRAD-PITTERE, Mme Josette JERPAN, M. Joël JEAN-PHILIPPE, M. Frantz RAMASSAMY, Mme Sophie DEBIBAKAS, Mme Astride HAMLET, M. Rudy ROBERT, Mme Sandrine VERGELAS, M. Samuel KANCEL, Mme Brenda SITCHARN, M. Luchy BRETER, M. Mariano MITEL, Mme Jenny JACMET-BIBAC, M. Jérôme VERGELAS, Mme Manndie CARLOSSE-VRIENS.

Délégations (04) : M. Bertrand BLOMBOU donne procuration à M. Frantz RAMASSAMY, Mme Séverine VALIER donne procuration à Mme Josette JERPAN, Mme Anny-Claude BRAZIER donne procuration à M. Rony VERSIN, Mme Françoise BONGOUT-RESISSAL donne procuration à M. Mariano MITEL.

Absent excusé (01) : M. Jordan DANIEL

Secrétaire de séance : Mme Brenda SITCHARN

Quorum : réalisé

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - LISTE DE PRESENTATION

Monsieur le Maire informe qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la constitution de la Commission communale des impôts directs. Pour une commune de plus de 2 000 habitants, cette commission comprend le Maire ou l'adjoint délégué, président, ainsi que huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants. Ces commissaires sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de présentation dressée par le Conseil municipal, comprenant trente-deux noms.

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29, L. 2131-1 et L. 2131-2 ;

Vu le Code général des impôts, notamment son article 1650 ;

Vu la demande de constitution de la Commission communale des impôts directs consécutive au renouvellement du Conseil municipal ;

Vu la liste de présentation des contribuables proposée et annexée à la présente délibération ;

Considérant qu'une Commission communale des impôts directs est instituée dans chaque commune ;

Considérant que la commune de Petit-Canal compte plus de 2 000 habitants et que la liste de proposition doit comprendre trente-deux noms ;

Considérant que les personnes proposées doivent remplir les conditions prévues par l'article 1650 du Code général des impôts ;

Considérant que la désignation définitive des commissaires titulaires et suppléants relève du Directeur départemental des finances publiques ;

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1) D'APPROUVER** la liste de proposition des contribuables proposés pour la constitution de la Commission communale des impôts directs ci-après.

N°	Titre	NOM	PRENOM	ADRESSE 97131 PETIT-CANAL
1	Mme	TEL	Jeanny, Eugénie	Lotissement Cornet
2	Mme	GIBRIEN	Natacha	Balin
3	Mme	CALABRE née RELMY-MADINSKA	Maggy, Colette	Rue des artisans
4	Mr	CARMASOL	Silvain, Louis	Rue Félix EBOUE
5	Mme	DEFY-DRAGIN	Béatrice	Gélas
6	Mme	VALIER née FULRAD-MARBIN	Roselyne	Rue des artisans

7	Mme	MARELLILE née DUNTER	Marie-Anne	Sainte-Geneviève
8	M.	MAGEN-TERRASSE	Modvène	Déville
9	Mme	DEFY-DRAGIN née BEAUCHET	Edouard-Lise	Rue Gerty ARCHIMEDE
10	M	ROMIL	Doctrovec, Fred	Les Mangles
11	M	LOBEAU	Freddy	Girard
12	Mme	KANLANJAN	Rosane	Clugny
13	Mme	GAYADINE née SOUBHDAN	Magaly, Anny	Gélas
14	Mme	ELISE	Michelle, Bertina	Débarcadère
15	M	FROMAGER	Benoit, Joseph, Eric	Rue de l'Eglise
16	Mme	GRANDJEAN	Arlette	Desvarieux
17	M	VIRASSAMY	Rodrigue	Paul LACAVE
18	M	LAVERDURE	Rodrigue	Les Mangles
19	Mme	MARIGNALE née MITEL	Jeannie	Habitation Delisle Lieudit Jacar
20	M	DUPLESSIS	André, Amélino	13 Rue Schoelcher
21	Mme	BONVARD née VIRGINIUS	Marie-Angèle	Habitation Delisle Lieudit Le Pavillon
22	M	CYSIQUE	Jean-Marc	Rue de l'Eglise
23	M	COLOGE	Thierry, Freddy	Bazin
24	M	TURLET	Innocent, Rosan, Gilbert	Balin
25	M	TARET	Patrick, Saturnin	41 Lotissement Cornette
26	Mme	SINGARIN-SOLE	Euphrasie, Rosane	Chabert
27	M	DAMAS-AGIS	Jules, Constant	Rue du Cimetière
28	M	VIRAYIE	José, Calixte	Bazin
29	Mme	BOURRIQUIS	Valérie	10 rue Gerty ARCHIMEDE
30	M	LEMARIER	Gervais, Marceau	Sainte-Amélie
31	M	DEFY-DRAGIN	Gérard	10 rue Paul LACAVE
32	M	SINNAN	Aly	Cluny

2) D'AUTORISER Monsieur le Maire à transmettre cette liste à la Direction régionale ou départementale des finances publiques compétente.

- 3) **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à la constitution de la Commission communale des impôts directs.
- 4) **DE CHARGER** Monsieur le Maire, la Directrice Générale des Services et, le cas échéant, le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.
- 5) **DE DIRE** que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État au titre du contrôle de légalité et publiée selon les formes réglementaires.

Fait et délibéré à Petit-Canal le 09 Juin 2026

Ont signé au registre des délibérations

Les présents (24) : M. Blaise MORNAL, Mme Sheila RAMPATH, M. Laurent CHERALDINI, Mme Marielle PLUMASSEAU, M. Marc Rénalt SIOUMANDAN, Mme Ornella KINDEUR, M. Rony VERSIN, Mme Elodie SERICHARD, M. Rémi SINGARIN-SOLE, M. Honoré FULRAD-PITTERE, Mme Josette JERPAN, M. Joël JEAN-PHILIPPE, M. Frantz RAMASSAMY, Mme Sophie DEBIBAKAS, Mme Astride HAMLET, M. Rudy ROBERT, Mme Sandrine VERGELAS, M. Samuel KANCEL, Mme Brenda SITCHARN, M. Luchy BRETER, M. Mariano MITEL, Mme Jenny JACMET-BIBAC, M. Jérôme VERGELAS, Mme Manndie CARLOSSE-VRIENS.

Les représentés (04) : M. Bertrand BLOMBOU donne procuration à M. Frantz RAMASSAMY, Mme Séverine VALIER donne procuration à Mme Josette JERPAN, Mme Anny-Claude BRAZIER donne procuration à M. Rony VERSIN, Mme Françoise BONGOUT-RESSISAL donne procuration à M. Mariano MITEL.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711199-20260609-BMNA2026060769-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026
Publication : 19/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

**Pour expédition conforme
Le Maire**

Blaise MORNAL



Certifié exécutoire par le maire

Compte tenu de la transmission en sous-préfecture et de la publication le :

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- 1- D'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Basse-Terre. Dans les conditions fixées par le code de justice administrative, le délai de recours contentieux outre mer peut être porté à trois mois.
- 2- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr
- 3- D'un recours gracieux auprès de la Commune de petit-Canal, étant précisé que cette dernière dispose d'un délai de deux mois pour répondre, son silence valant alors décision implicite de rejet.

Secrétaire de séance

Brenda SITCHARN